

Image not found or type unknown



Vendue voiture d occasion peut on se retourner contre moi

Par **chainette19**, le **27/03/2015** à **14:37**

bonjour

j ai vendu une voiture 850 euros de 1989 quatre vingt treize mille kilomètres 4 pneus neuf j ai le contrôle il a fallu une contre visite j ai fait les réparations et la contrôle OK plus rien a faire j ai donc vendu la voiture au bout de 17 jours la pers m appelle hier soir pour me dire que les verrins qui tiennent la lunette enfin le haillon (ax) au casse que je reviennent chercher la voiture et ma fait comprendre de rembourser je précise que j ai fait les papiers et une semaine auparavant elle essayer la voiture peut elle se retourner contre moi et ya t il des jours de rétractation merci